

Projet PDAR et Fida/Akam-Essatouk

Réhabilitation des pistes et dessertes agricoles

G.M.
Oyem/Gabon

LE ministre de l'Agriculture, chargé du programme Graine, Yves Fernand Manfoumbi, a présidé, le 15 novembre dernier, à Akam-Essatouk, dans la province du Woleu-Ntem, la cérémonie d'inauguration des pistes et dessertes agri-

coles réhabilitées et construites par le projet PDAR et Fida. En présence des autorités politico-administratives locales, en tête desquelles le gouverneur de la province Jean-Gustave Meviane M'Obiang. Cofinancé par le gouvernement gabonais et le Fonds international du développement (Fida), ce projet est né de la volonté du gouvernement d'aug-

menter de manière significative la production agricole des aliments de base, notamment le manioc, la banane plantain et l'arachide. Selon le membre du gouvernement, cette seconde phase de mise en œuvre a pour objectif prioritaire de créer les conditions d'une meilleure commercialisation de cette production. En effet, les pistes et les dessertes ont

été réhabilitées et construites afin de faciliter l'évacuation des produits agricoles et permettre leur commercialisation sur le marché. Ces pistes et dessertes agricoles s'adressent, en priorité, aux populations bénéficiaires et, par extension, à l'ensemble des populations des villages situés sur l'axe : Akam-Effack/Alène Esseng (19,70 km) ; Alène Esseng/Obil-

leville (17,40 km) ; Obilleville/Akam-Essatouk (10 km). Soit une piste départementale longue de 47,1 km. Quant à la desserte agricole d'Obilleville, elle est longue de 1,8 km. Soit un linéaire total de 48,9 km. Ajoutées aux différentes pistes rurales, on totalise un linéaire cumulé de 103 km qui ont coûté à l'Etat un investissement de 1,45 milliard de francs CFA.

Brèves

Gabon/Lancement de la campagne de l'emprunt obligataire de l'Etat

Le ministre de l'Economie, Régis Immongault, a rencontré hier après-midi, les investisseurs institutionnels, à l'hôtel Méridien Ré-Ndama de Libreville. C'était à l'occasion du lancement de la campagne de souscription de l'emprunt de 100 milliards de Fcfa par appel public à l'épargne. Bien que le montant visé soit de 100 milliards de francs, le gouvernement veut, par ce recours au marché financier, tester et consolider la valeur de la "signature de l'Etat gabonais". Nous y reviendrons.

Maroc/L'assureur RMA mise sur les entreprises

La Royale marocaine d'assurances (RMA), filiale du groupe Finance Com, mise aujourd'hui sur l'innovation pour asseoir son positionnement sur le segment des entreprises. Et ce, après avoir entrepris son chantier de transformation, notamment par digitalisation des processus. La RMA revendique sa position de pionnier de la couverture des risques pour tous les secteurs de l'économie.

Note de conjoncture

Hôtellerie : l'effet Can 2017 se poursuit

MSM
Libreville/Gabon

L'EMBEILLIE observée dans ce secteur au premier trimestre 2017, suite à l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations Total Gabon 2017, entre janvier et février 2017, s'est poursuivie au deuxième trimestre 2017. Ainsi, le nombre de clients ayant séjourné dans les hôtels de classe internationale a progressé de 1,5%.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires a progressé de 23,6% à 10,3 milliards FCFA durant la période sous revue, conforté par la bonne tenue de la restauration et le relèvement du prix moyen de la nuitée de 13,9% à 98 105 FCFA..

Façade avant d'un Palace de Libreville.



Photo : Archives



EMPRUNT OBLIGATAIRE

PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE « EOG 6,50% NET 2017-2022 »

Emetteur : Etat Gabonais

MONTANT DE L'ÉMISSION :

100

MILLIARDS DE FCFA

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION : DU 17 AU 30 NOVEMBRE 2017

6,50%

NET/AN SUR CINQ(S) ANS

* EXONÉRÉ D'IMPÔT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE LA ZONE CEMAC

Rentabilisez votre épargne en soutenant la relance économique

www.empruntobligatairegabon2017.com

Nombre d'obligations : 10 000 000 . Prix d'une obligation : 10 000 FCFA . Minimum de souscription : 50 titres . Amortissement : Linéaire quatre (4) ans et un différé d'un (1) an . Maturité : Cinq (5) ans .

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF - APE - 01/17

CO-ARRANGEURS & CO-CHEFS DE FILE



MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT



COTATION

